

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/11/12/2021033895/justel>

Dossier numéro : 2021-11-12/10

Titre

12 NOVEMBRE 2021. - Décret portant assentiment à l'accord de coopération du 19 mars 2021 entre la Région wallonne, la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone portant sur la coordination du contrôle et de la surveillance des législations régionales relatives à l'emploi

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 01-12-2021 page : 115226

Entrée en vigueur : 11-12-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle une matière régionale.

[Art. 2](#). Assentiment est donné à l'accord de coopération du 19 mars 2021 entre la Région wallonne, la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone portant sur la coordination du contrôle et de la surveillance des législations régionales relatives à l'emploi.